

A&C 81
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Chemin Le Leuze, 81990 PUYGOUZON
RCS ALBI 944 243 435

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 OCTOBRE 2025

L'an 2025,
Le 24 octobre,
A 9 heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Madame Aurore CORREGE,
Associée Unique et Présidente de la société A&C 81,

A pris la décision suivante :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts.

DÉCISION UNIQUE

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 2 Chemin Le Leuze, 81990 PUYGOUZON au ALBI, (81000), 31 rue Timbal, et ce à compter du 28/10/2025.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **31 rue Timbal – 81000 ALBI.**

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Aurore CORREGE